

02/07/2019 - Mercosur : l'agriculture européenne ne peut servir de variable d'ajustement - Anne Sander (LR, PPE, Fr)

Au terme de plus de 20 années de négociation et sur la base d'un mandat non révisé datant de 1999, la Commission européenne a conclu vendredi soir les négociations d'un accord commercial avec les pays du bloc Mercosur.

« Cet accord semble avoir été arraché au prix d'importantes concessions dans le secteur de la viande bovine, de la volaille et du sucre. Ces secteurs, déjà en difficulté, servent une fois de plus de variable d'ajustement. Cela n'est pas acceptable même au prix d'opportunités pour certains de nos secteurs agricoles (produits laitiers, épicerie, vin et spiritueux) ou au nom de la reconnaissance de notre système d'indications géographiques », a déclaré Anne Sander.

« La délégation française du Groupe PPE sera très attentive aux détails du texte négocié qui seront présentés au Parlement européen, tels que le calendrier des concessions, leurs portées et surtout les mécanismes de sauvegarde disponibles pour prévenir une déstabilisation éventuelle de nos secteurs agricoles. Nous prenons d'ailleurs note du soutien plein et entier du Président Emmanuel Macron à cet accord, alors qu'il y a peu, son Ministre de l'Agriculture déclarait qu'un tel texte serait inacceptable. Pour notre part, nous nous opposerons à tout accord déséquilibré pour l'agriculture française. Nous nous y engageons », a conclu la députée.